



**Direction Générale des
Services du Département**

Direction des Archives Départementales

Cellule de direction DAD

Affaire suivie par : Catherine CERNOKRAK
Poste: 01.61.37.36.55

2011-CG-3-3200

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 8 juillet 2011

**SAUVETAGE D'URGENCE D'OBJETS D'ARTS ET DE DOCUMENTS
D'ARCHIVES - MISE EN OEUVRE D'OPÉRATIONS NOUVELLES**

Politique sectorielle	Culture
Secteur d'intervention	Conservation des archives
Programme	Archives de tiers 2011
Données financières	CP 2011
Montant actualisé	168 300 €
Montant déjà engagé	85 329 €
Montant disponible	82 971 €
Montant réservé pour ce rapport	65 258 €

Le programme de restauration d'objets d'arts et d'archives est mis en œuvre afin d'intervenir dans tout type d'opération de sauvegarde de ce patrimoine communal vulnérable dont l'intérêt est avéré. Son dispositif, fixé par la délibération du 31 mai 1996, a été confirmé par la délibération du 8 juillet 2005.

Le Conseil Général des Yvelines assume 70 % de la dépense et supervise les modalités scientifiques et techniques des chantiers.

Dans le cadre de ce programme, j'ai l'honneur de vous proposer 8 opérations, retenues en raison de leur caractère déterminant pour la sauvegarde de ce patrimoine vulnérable mais particulièrement représentatif.

Ces interventions, classées dans l'ordre alphabétique des communes, portent respectivement sur :

1 – Eglise paroissiale de Béhoust – tableau *saint Hilaire* avec son cadre

Ce tableau daté du XVIII^e siècle, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est inséré dans le retable majeur et figure le saint patron de l'église de Béhoust. La lisibilité de l'œuvre est fortement perturbée par la présence d'un voile opaque et un réseau de craquelures de la couche picturale relativement marqué mais également par un vernis jauni et par des déchirures complexes de la toile. Le cadre en bois, initialement doré à la détrempe, est recouvert par une épaisse feuille de cuivre très oxydée. L'intervention proposée porte sur le support toile (rentoilage), la couche picturale et le cadre (reprise totale de la dorure). Elle s'inscrit dans le cadre du programme de mise en valeur de l'église et de son mobilier entrepris par la commune en 2010.

2 – Mairie de Buc – trois registres paroissiaux

Il convient de protéger particulièrement ces registres fragilisés, qui portent les signatures des parties pour une paroisse que la proximité de Versailles, ville royale, rend très intéressante au point de vue social et économique (grandes familles, mais aussi blanchisseurs, gardes et autres métiers au service de la capitale versaillaise). Cette opération parachève un accompagnement de la commune dans la restauration de ces registres paroissiaux, engagée en 2003.

3 – Mairie de Feucherolles – treize registres paroissiaux et d'état civil

Cinq registres regroupent les actes des deux paroisses de Feucherolles et Sainte Gemme de 1658 à 1792. Il convient de protéger particulièrement ces registres fragilisés, qui portent les signatures des parties, dans le même contexte que celui de Buc (notamment métiers au service de la capitale versaillaise et familles nourricières de nourrissons parisiens ou versaillais).

On y relève en particulier les actes concernant le fils d'Armande Béjart. Ces registres contiennent également d'intéressantes mentions en dehors des actes paroissiaux : travaux et mobilier de l'église, notations climatiques (orages, calamités agricoles), notices sur les curés successifs et le conflit lors de la nomination du dernier... En outre, ils débutent antérieurement à la collection départementale et viennent en combler une lacune de 1714 à 1736.

4 – Mairie de Gargenville – atlas cadastral

L'atlas du plan cadastral de Gargenville est constitué de neuf planches, actuellement détériorées. Ce document, qui présente l'état de la commune en 1824, est d'autant plus précieux qu'il représente le pendant au début du XIX^e siècle de l'atlas terrier de la seigneurie de 1744, restauré avec l'aide du Conseil général il y a quinze ans.

5 – Eglise paroissiale de La Boissière-Ecole – tableau *saint Thomas d'Aquin recueillant le sang du Christ*

Avenant à la convention du 22 juillet 2010

Le tableau de saint Thomas d'Aquin, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est actuellement en restauration. Les premières interventions sur le support et la couche picturale ont permis de découvrir une date (1640) et une signature (difficilement lisible, elle est en cours de déchiffrement). Elles ont confirmé la présence de morceaux de toile anciennement repliés sur le châssis et masqués par le cadre

actuel. L'intervention présentée consiste à adapter la structure et le format du cadre au changement de format du châssis, rendu nécessaire par la découverte de ces éléments. Les raccords des parties sculptés du cadre sont également prévus dans le devis proposé.

6 – Eglise paroissiale du Mesnil-le-Roi – peintures murales (blasons, litres funéraires et croix de consécration)

L'église du Mesnil-Le-Roi, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, possède encore sur ses murs de nombreuses traces de son histoire. Dans la chapelle seigneuriale, les blasons et armoiries des familles à l'origine de sa construction (famille Le Moyne et de la Salle) au XVI^e siècle sont peintes sur les murs sud et sud ouest. A la croisée du transept, au-dessus des croix de consécration de l'édifice, sont visibles des fragments de la litre funéraire des Longueil, seigneurs de Maisons-Laffitte, qui rachetèrent au début du XVIII^e siècle les droits seigneuriaux du Mesnil. Ces décors peints sont peu lisibles et souffrent d'une mauvaise cohérence entre le mur support et la couche peinte. L'importance des lacunes de couche picturale, notamment au niveau de la chapelle seigneuriale, conduit à proposer de conserver ces peintures, tout en assurant une lecture homogène de l'ensemble. Le traitement effectué s'attachera donc à traiter tout aussi bien le mur support que la couche picturale.

7 – Eglise paroissiale de Neauphle-le-Château – peinture murale décorative complétant le retable du chœur

L'église de Neauphle-Le-Château conserve, au niveau du chœur de l'édifice, un retable en bois peint faux-marbre et doré, daté de la seconde moitié du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle et restauré à la fin des années 1970 (dégagement de la peinture marron qui recouvrait l'ensemble). Un décor peint à l'huile en trompe l'œil sur le mur accompagne cet ensemble. Ce décor, dont le mauvais état avait été signalé en 2009, lors des campagnes de recensement effectuées par le service spécialisé de la Direction des Archives et du patrimoine mobilier, est très encrassé, parcouru au niveau du mur support par de multiples fissures et présente une couche picturale avec de nombreux soulèvements. Une intervention fondamentale est proposée pour cette peinture.

8 – Mairie d'Orgerus – deux registres d'état civil

Dans la continuité des opérations de restauration des registres anciens de la commune, poursuivies depuis 2000, le sauvetage de ces registres qui témoignent du passage des registres paroissiaux à l'état-civil proprement dit, permet de suivre localement l'évolution de la société à cette époque charnière.

Ces opérations traduisent la variété des interventions auxquelles des traitements spécifiques doivent être adaptés, menés par des spécialistes reconnus de la restauration, en concertation avec les conservateurs. Les devis retenus sur la base des propositions les mieux disantes, tant au plan technique que financier, figurent dans le dossier.

Cette initiative a rencontré un accueil très favorable des élus municipaux, conscients de la valeur de ce patrimoine et de l'importance de sa préservation.

Les opérations sont décrites dans le tableau annexé au projet de délibération.

La dépense à la charge du Département est évaluée à 45 684 euros, soit 70% du montant TTC des travaux, 30% restant à la charge de la commune.

Si ces propositions vous agréent, je vous propose d'adopter la délibération suivante :